Commune d'AVRILLÉ

Reçu en préfecture le 15/04/2025 EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire. Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 Avril 2025

<u>PRESENTS</u>: Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme ROBIN Sandrine, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. SUAUD Francis, M. PIVETEAU Hervé, Mme DUPÉ Valérie, M. THUBIN Frédéric, Mme BOUARD Aline, M. THUNE Jean-Michel, Mme MILOVANOVIC Sonia,

EXCUSES: M. BERANGER Florian (pouvoir à Mme ROBIN Sandrine), Mme BURY Delphine, M. BOUGRAS Julien (pouvoir à Mme LESAGE-GARREAU Emilie)

NON EXCUSE: M. CAYEUX Philippe.

M. PIVETEAU Hervé est désigné secrétaire de séance.

Dél : 2025/013 - Objet : Vote du budget des Dents Creuses 2025

Il est donné lecture des propositions pour le budget des Dents Creuses concernant l'exercice 2025 Le budget ainsi présenté s'équilibre en recettes et en dépenses, à **392 963,84** € en fonctionnement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2312-1,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

décide d'approuver, par chapitre le budget des Dents creuses pour l'année 2025 tel qu'il lui a été présenté.

Pour extrait conforme, Le Maire, Sylvie VERDON